



Commune de
LAVEY-MORCLES

Préavis de la Municipalité
au Conseil communal

N° 01/2026

**Préavis pour la
création de parcours
de trail et la réfection
de chemins**

Lavey, le 4 février 2026

Au Conseil communal de Lavey-Morcles,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le présent préavis traitant de la création de parcours de trail et la réfection de chemins.

Contexte

En juin 2025, la municipalité a mandaté la société Sendas SA pour réaliser une étude sur les sentiers de la commune. Cette société est active dans la conception et la construction de sentiers et de pistes de VTT dans toute la Suisse (Villars, Gryon, Ollon, Hérémece, Zürich, etc.). Elle avait pour mission de recenser les sentiers communaux, d'en évaluer l'état et de proposer des mesures d'entretien et d'aménagement en vue de leur intégration dans des parcours de randonnée et de trail. Un balisage sur l'ensemble du territoire de la commune est également nécessaire. Ce projet vise à valoriser le patrimoine naturel et historique de la commune tout en renforçant son attractivité sportive et touristique.

L'étude a permis d'identifier 12 sentiers présentant un intérêt paysager et touristique. Bien que ces chemins existent déjà, certains ne figurent plus sur les cartes et plusieurs nécessitent des travaux d'entretien ou de réhabilitation. Le rapport propose une classification des interventions selon trois niveaux (léger, moyen, mécanique).

Ce projet s'inscrit dans une dynamique régionale et intercommunale. La liaison avec la commune de Collonges (2027) et la passerelle piétonne actuellement en discussion entre les deux cantons permettront de connecter les deux rives et d'intégrer ces itinéraires dans un réseau de sentiers plus vaste. La récente réouverture de l'Auberge de Morcles constitue également une opportunité : les randonneurs et traileurs pourront s'y arrêter, offrant ainsi à l'établissement une nouvelle clientèle liée à la fréquentation des chemins.

Par ailleurs, des discussions sont en cours avec l'établissement thermal de Lavey-les-Bains, Vaud Rando, l'application Strava et l'entreprise Pellissier Sport afin de développer des offres combinées, des parcours officiels et mesurés, ainsi que des défis dotés de prix. En cas d'acceptation du présent préavis, ces partenariats pourront être poursuivis et finalisés.

Le projet

Le projet a pour objectifs de :

- réhabiliter les chemins existants et sécuriser les tronçons dégradés ;
- valoriser d'anciens chemins militaires à valeur patrimoniale ;
- créer et baliser des parcours de trail mesurés et adaptés à différents niveaux de difficulté ;
- favoriser une cohabitation harmonieuse entre randonneurs, traileurs et vététistes, grâce à des recommandations d'usage spécifiques ;
- encourager la pratique sportive et la découverte du territoire communal ;
- soutenir l'économie locale, en particulier les Bains de Lavey et l'Auberge de Morcles.

Le projet sera réalisé par étapes, de manière à préserver la capacité financière de la commune pour d'autres projets d'intérêt public.

La première phase prévoit la réhabilitation de 5 tronçons identifiés comme prioritaires : Dessus de Morcles, Les Bains de Lavey, Cabane de la Tourche, Rionda et Lavey-Village. Pour chacun de ces itinéraires, une échelle de difficulté a été établie en fonction des besoins d'entretien et des conditions d'accès. Les cartes détaillées et les niveaux d'entretien sont présentés en annexe. Les sentiers seront remis en état selon leur tracé et leur accessibilité actuels, sans modifications majeures, et la signalétique spécifique au trail sera mise en place afin de garantir une utilisation mixte et sécurisée.

La réalisation de ce projet devrait générer des bénéfices multiples :

- touristiques, grâce à la valorisation du patrimoine naturel et l'allongement du séjour des visiteurs ;
- économiques, par les retombées positives pour l'Auberge de Morcles, les Bains de Lavey et les commerces locaux ;
- patrimoniales, via la sauvegarde d'anciens chemins militaires et la mise en valeur du territoire ;
- environnementales, grâce à un entretien durable des sentiers existants, sans nouvelles atteintes ;
- sportives et sociales, en favorisant la pratique d'activités de plein air accessibles à tous dans un cadre naturel préservé.

Le recours à Sendas pour l'entretien du réseau communal de sentiers de randonnée présente plusieurs avantages pour la commune de Lavey-Morcles :

- cette solution permet de bénéficier d'une expertise technique reconnue. Sendas dispose d'un savoir-faire, de l'expérience et des compétences nécessaires pour intervenir en milieu naturel montagnard, garantir la qualité des aménagements, assurer la pérennité des ouvrages et respecter les normes de sécurité et environnementales en vigueur.
- la délégation de ces missions permet un gain d'efficacité et de temps pour la commune de Lavey-Morcles. Les travaux sont réalisés par des équipes formées et équipées, dans des délais maîtrisés, sans mobilisation excessive des services communaux.
- d'un point de vue environnemental, Sendas met en oeuvre des méthodes respectueuses des milieux naturels, favorisant la préservation des paysages, de la biodiversité et la bonne intégration des sentiers dans leur environnement.

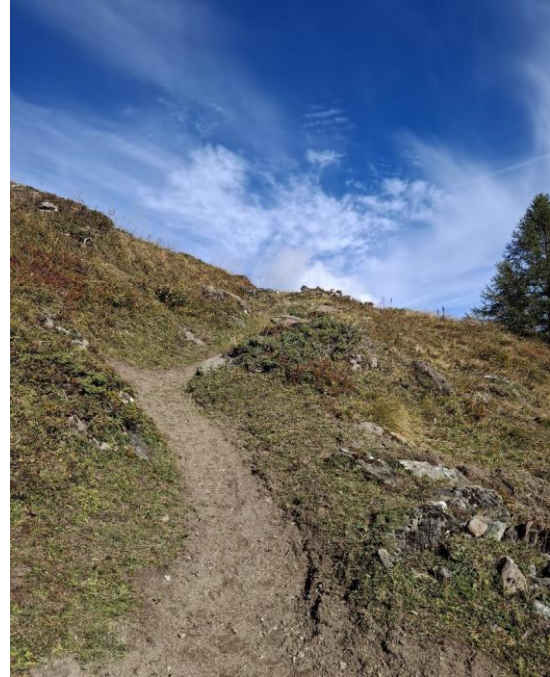
Les images ci-dessous présentent quelques exemples avant/après des travaux de réhabilitation de sentiers réalisés dans d'autres communes.

AVANT



APRÈS





Définition des niveaux d'entretien des sentiers et accès

Entretien léger : Les travaux s'effectuent à la main sans modification de la structure du chemin. Ils consistent en un nettoyage basique du chemin à la main (ratissage des feuilles, aiguilles, pives et petites pierres) ainsi que des rigoles de drainage d'évacuation d'eau.

Entretien moyen : Les travaux s'effectuent à la main, avec la possibilité de modifications mineures de la structure du chemin, dans le respect du cadre légal d'aménagement et sans autorisation cantonale requise. En plus du nettoyage de base, les travaux comprennent :

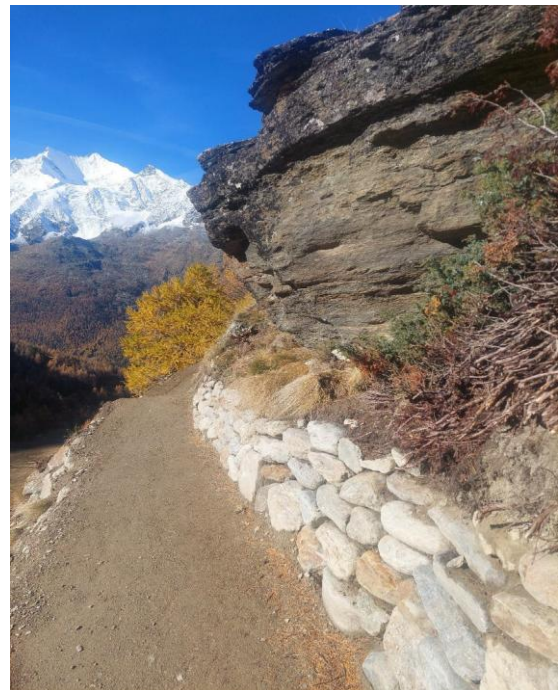
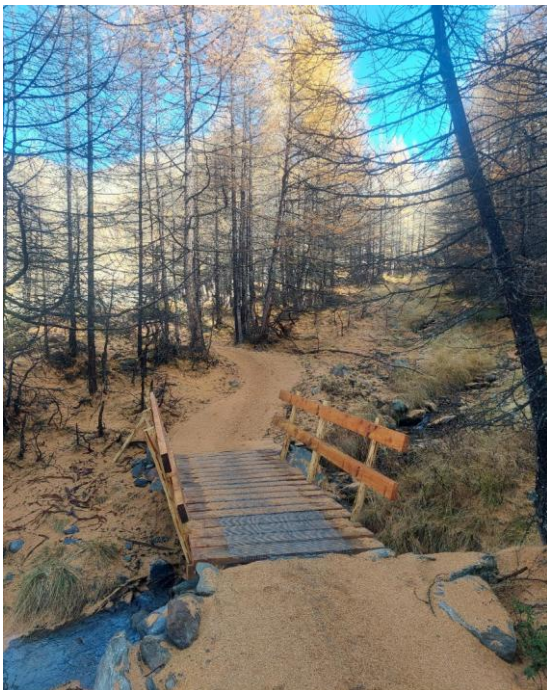
- le retrait ou le cassage de blocs de pierre qui entravent le cheminement des usagers, ceux-ci peuvent être stockés sur le bord du chemin ou réutilisés pour la construction de marches ou dispositifs de drainage ;
- le comblement des trous et irrégularités causés par l'érosion ;
- la taille ou le retrait de la végétation empiétant sur le cadre légal d'aménagement ;

- la réparation des dégradations majeures présentant un risque pour les usagers ;
- et, dans certains cas spécifiques, une légère adaptation du tracé pour garantir la sécurité et la praticabilité du sentier.

Entretien mécanique : Les travaux s'effectuent à la main et à la machine, avec la possibilité de modifier localement la structure du chemin, toujours dans le respect du cadre légal et sans nécessité d'autorisation cantonale. Ils incluent l'ensemble des interventions prévues dans les niveaux d'entretien léger et moyen. L'usage de la machine est réservé à l'entretien du tracé existant, avec une adaptation ponctuelle du tracé possible. Le matériel local (terre, roche, ...) n'est pas déplacé au-delà de 50 mètres de son emplacement d'origine. La finition comprend l'arrosage, le compactage du matériau et le remottage végétal des abords pour une intégration harmonieuse dans le paysage.

Accès facile : Le temps d'accès au lieu des travaux est inférieur à 30 minutes depuis Lavey-les-Bains. L'accès s'effectue en véhicule, suivi d'une courte marche ou d'un trajet en e-bike. Les outils nécessaires peuvent être acheminés en pickup jusqu'à proximité du chantier.

Accès difficile : Le temps d'accès au lieu des travaux est supérieur à 30 minutes depuis Lavey-les-Bains. L'accès nécessite une marche plus longue et le transport manuel ou en e-bike des outils. Pour le matériel mécanique lourd (machines, brouettes à moteur, etc.) une dépose par hélicoptère doit être envisagée.



Coûts

Le coût global estimé pour la phase 1 s'élève à Fr. 120'000.- (TTC), réparti comme suit :

| Type de travaux | Coûts |
|--|----------------------|
| Travaux d'entretien et stabilisation des chemins | Fr. 77'000.- |
| Signalétique et balisage | Fr. 15'000.- |
| Coordination, études, logistique | Fr. 15'000.- |
| TVA 8.1% et divers et imprévus | Fr. 13'000.- |
| Total TTC | Fr. 120'000.- |

Amortissement

Le 29 novembre 2023, le Conseil d'Etat a adopté la révision partielle du Règlement sur la comptabilité des communes (RCCom) fixant les durées d'amortissement. Par conséquent et dans le cadre des travaux relatifs à ce préavis, un amortissement de 20 ans sera appliqué dès l'année successive à la fin des travaux par un prélèvement sur le fonds tourisme.

Synthèse

Total des travaux : Fr. 120'000.-
Financement : Prélèvement sur les liquidités, sans recours à l'emprunt

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE LAVEY-MORCLES

- vu le préavis municipal No 01/2026 du 4 février 2026 ;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier ce préavis ;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

PREND ACTE

- de l'amortissement du montant net de Fr. 120'000.- sur 20 ans dès l'année successive à la fin des travaux par un prélèvement sur le fonds tourisme.

DECIDE

- d'autoriser la municipalité à procéder à la création de parcours de trail et à la réfection des chemins ;
- d'octroyer à cet effet un crédit de Fr. 120'000.- ;
- de financer ce montant par un prélèvement sur les liquidités.

Adopté en séance de la municipalité le 3 mars 2026

Annexes : cartes détaillées et niveaux d'entretien des tronçons

Dessus de Morcles

Visite : 24.04.25 MLG – MM – TDL

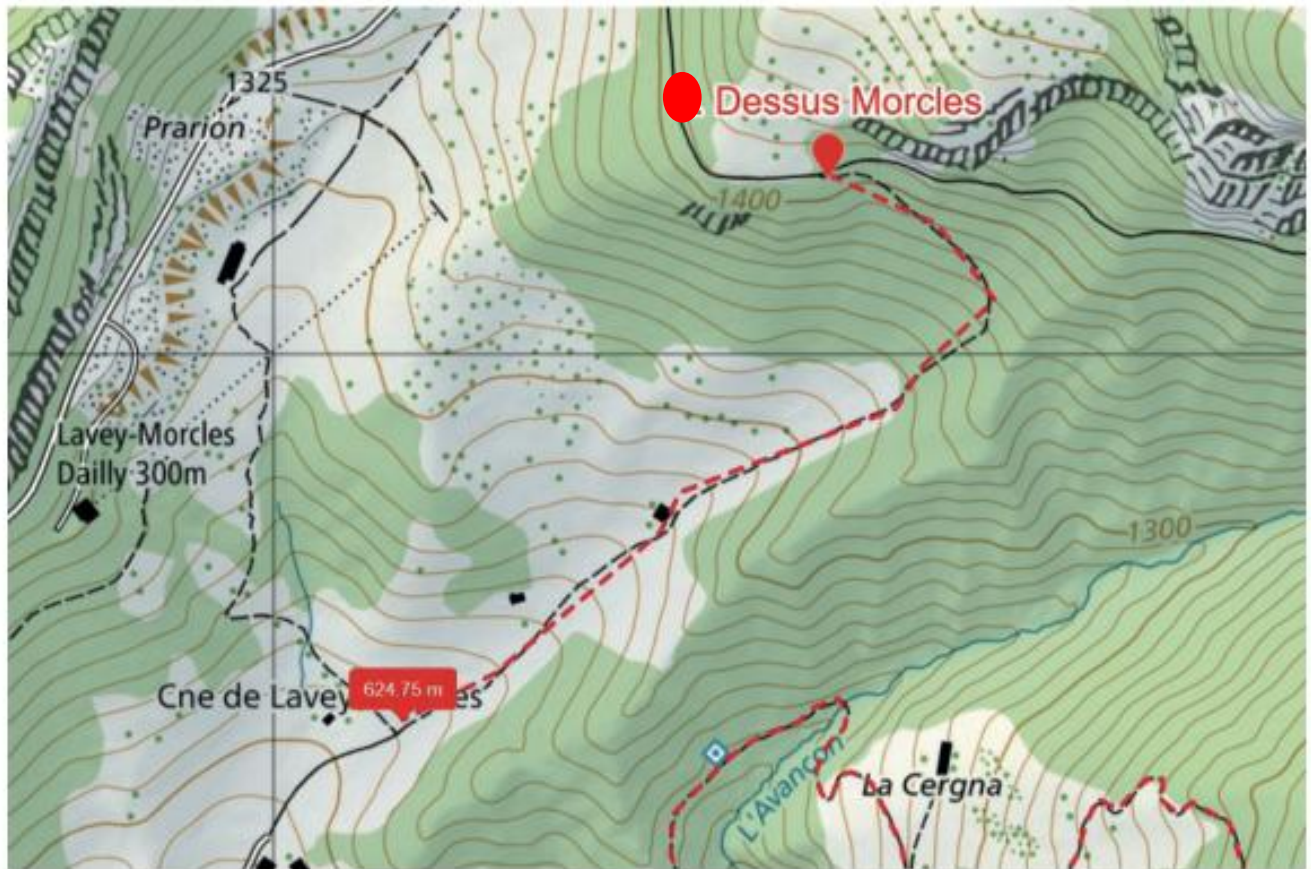
Altitude : 1410m / 1200m

Distance : 662m – 200md

Accès : route forestière sous les Martinaux / rue en haut du village de Morcles

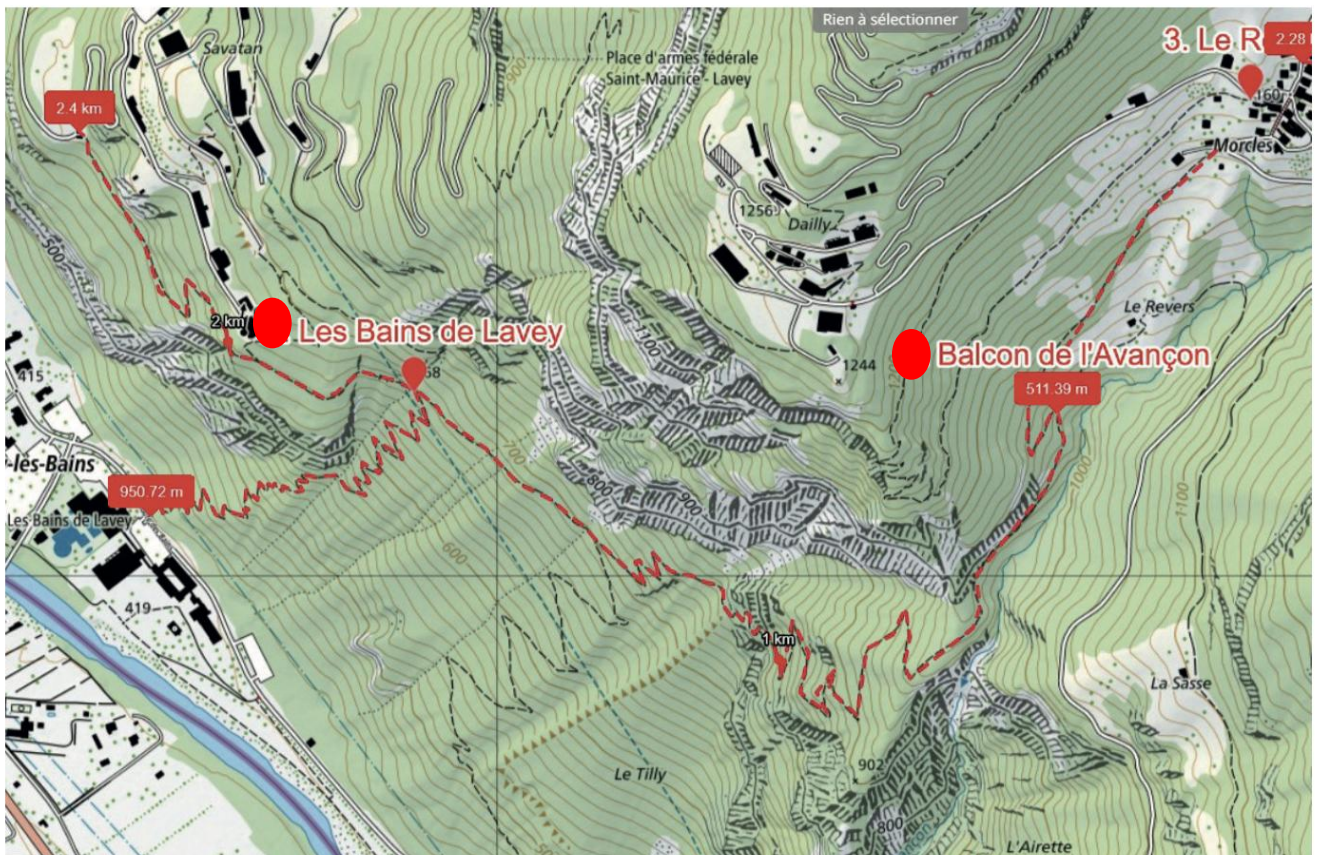
Entretien : moyen avec accès simple

Remarques : Un changement de tracé est envisageable au niveau du pierrier pour faciliter la montée et sortir de la zone pierreuse. Entretien classique pour le drainage.



Les Bains de Lavey

Visite : 24.04.25 MLG – MM – TDL
Altitude : 668m / 420m
Distance : 994m – 253md
Accès : Balcon de l'Avançon / Bains de Lavey
Entretien : léger avec accès difficile
Remarques : Peu d'entretien, ligne à choisir en fin de sentier.



Cabane de la Tourche

Visite : 09.06.25
Altitude : 2187m / 2037m
Distance : 410m – 144md
Accès : cabane de la Tourche / route forestière Les Martinaux-Rionda
Entretien : léger avec accès difficile
Remarques : L'accès par la route est long et dessert seulement le bas du sentier.



Rionda

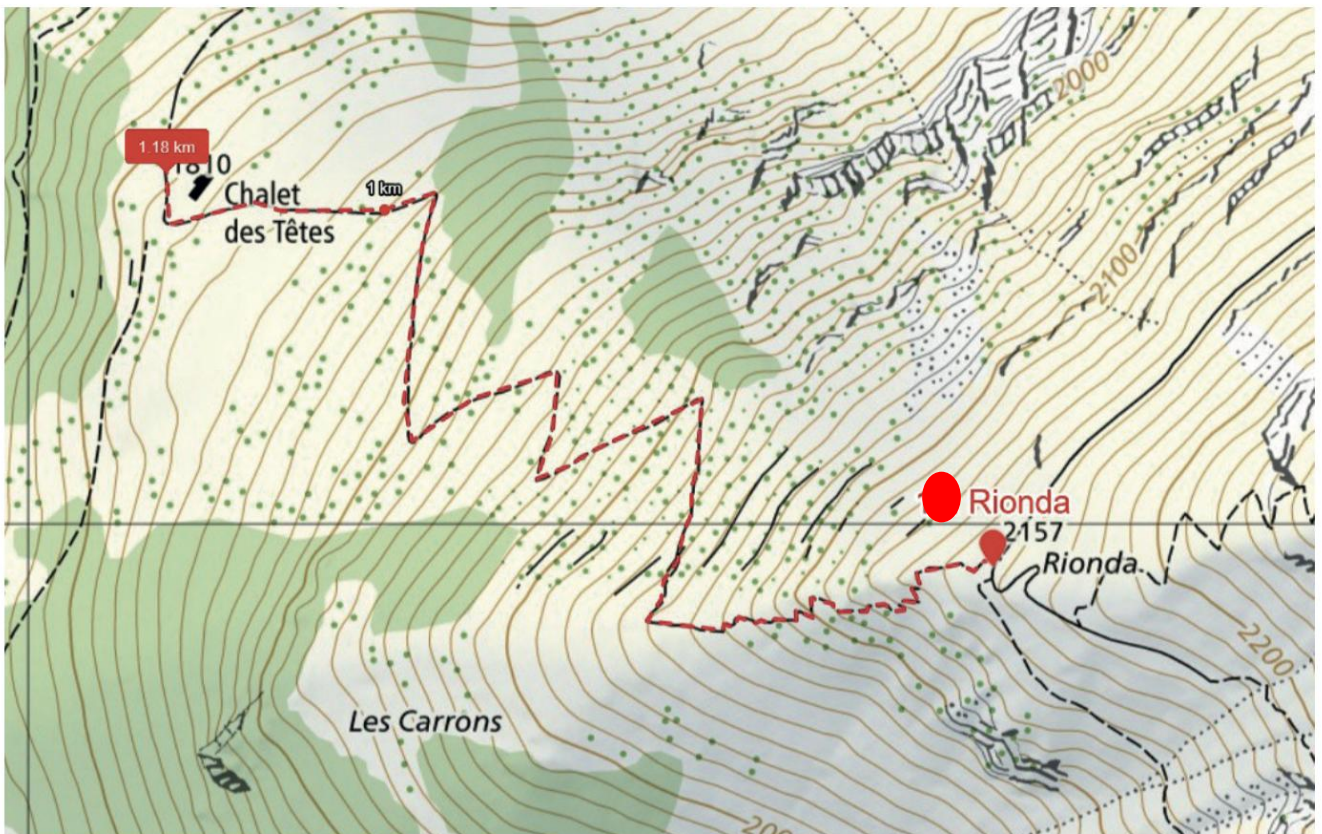
Visite : 09.06.25 MLG – TDL

Altitude : 2157m / 1810m

Distance : 1km24 – 350m

Accès : route forestière Les Martinets – Rionda / L'Au de Morcles

Entretien : Mécanique avec dépose en hélicoptère de la machine. Excepté les 330 premiers mètres sur la crête qui a un entretien moyen avec accès difficile.



Lavey-Village

Visite : 24.04.25 MLG – MM
Altitude : 540m / 444m
Distance : 488m – 94md
Accès : route de Savatan / Lavey-Village
Entretien : léger avec accès simple

